



*Fédération Syndicale Unitaire*

104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48

Email : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr) - Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

---

*Bernadette Groison*  
*Secrétaire Générale*  
*BG/NO/17.18/014*

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation Nationale**  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Les Lilas le 29 septembre 2017

Monsieur le Ministre,

La décision gouvernementale de supprimer plus de 23 000 contrats aidés dans les écoles et établissements au moment de la rentrée scolaire suscite de forts mécontentements dans la communauté éducative.

En effet, les conséquences sont immédiatement visibles : coup d'arrêt à l'aide administrative, manque d'accompagnement des élèves en situation de handicap, problème d'encadrement, appauvrissement des vies scolaires... sans compter la mise à mal des tâches d'entretien, de restauration, d'activités périscolaires mises en œuvre par les collectivités locales ayant recours à ces contrats précaires et également touchées par ces suppressions massives.

Et le non renouvellement des contrats arrivant progressivement à terme renforcera cette dégradation. Le bon fonctionnement des écoles et des établissements est entravé et les élèves en font les frais, notamment dans les zones concentrant le plus de difficultés.

Il y a derrière ces contrats des personnes en difficulté ainsi que des missions essentielles à l'école. Cette décision brutale renvoie au chômage des salarié-es n'ayant pas bénéficié de la formation professionnelle à laquelle ils ont droit. Nous avons toujours dénoncé l'installation de la précarité dans l'École.

Pour la FSU, il est nécessaire de stabiliser les missions exercées par ces personnels sur des emplois pérennes d'agents publics car les missions qu'ils recouvrent participent durablement de la qualité du service public. La FSU dénonce fermement ces suppressions, exige, dans le contexte actuel, le maintien et le retour de ces personnels sur leurs emplois et demande qu'ils bénéficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'un emploi stable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre attachement au Service Public d'Éducation.

*Bernadette Groison*  
*Secrétaire Générale*